

NOTE D'INFORMATION SUR LES POLYCOPIES

SITUATION ACTUELLE/ Le centre est géré par une association privée régie par la loi de 1901. Or la gestion est déplorable: prix élevés (30 et 15 F), retards nombreux, problèmes de personnel. Sous prétexte de remédier à cette situation la Fedel a fait une proposition de subvention au conseil de l'UER, qui doit être discutée à l'occasion du vote du prochain budget. En fait il ne semble pas qu'une subvention soit la solution idéale au problème: il n'est pas prouvé qu'un centre ne puisse pas fonctionner en ayant des prix aussi élevés, une subvention ne ferait que cautionner une mauvaise gestion et prendrait des fonds sur des crédits déjà insuffisants alloués aux salles de travail etc... Il y a déjà une subvention indirecte par le fait que l'UER assure la rémunération en heures supplémentaires des professeurs qui font un polycopié.

La solution ne se situe donc pas dans des palliatifs temporaires apportés à un centre dont le principe n'est pas valable.

CE QUE NOUS PROPOSONS:

la création d'un centre de polycopie rattaché à Lyon II, parce que le problème se pose aussi en lettres. Me Girard le vice-président de l'Université s'est montré très favorable à ce projet, ce qui prouve qu'il est très facilement réalisable. Ce centre fonctionnerait un peu comme une B.U, avec en plus contrôle des élus des conseils et du personnel administratif et technique. Le prix des photocopies correspondrait exactement au prix de revient de l'encre et du papier, les frais de personnel (recruté avec priorité à celui de l'ancien centre) et de tout autre matériel seraient entièrement couverts par l'université ou de préférence directement par le ministère.

La création de ce centre à l'échelon de Lyon II ne pourra être obtenue que par l'action commune des CA UNEF de droit sc.eco et de lettres soutenus par la grande masse des étudiants.

C'est pourquoi nous demandons à chaque adhérent de l'UNEF de comprendre la nécessité et l'urgence d'une telle action, d'y participer et de la populariser auprès des étudiants.

Une réunion d'information et de discussion, préparant l'action aura lieu pour le premier cycle à la Doua :

de 12h 30 à 16h, Jeudi 24 Février
salle 10 1er étage de la fac de dt sc; eco

Le bureau du C.A.